



Le 31 janvier 2014

Procès verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 17 janvier 2014

Exercice 2013 du Comité de Vendée de tir à l'arc

Clubs présents ou représentés : Archer Club Aizenay, Archers de Barbâtre, Archers du Marais, Archers Challandais, Les Garna'Archers, Les Carquois de Grasla, Archers de Grosbreuil, Archers Richelieu, Archers de la Chouannerie, Archers de la Digue, Amicale Beignon-Basset, Archers du Haut Bocage, Archers Saint Aubinois, Archers de Saint Gilles et Archers Montois.

Clubs absents : Archers La Chataîgneraie, Archers Chantonnois, Tir à l'Arc Fontenaisien, Cie Archers Saint Georges et Archers Sablais.

Membre invité : Alain Bossard, Président de la Ligue Pays de la Loire

L'assemblée est présidée par Yves Salesse en qualité de président.
Chantal Mora-Tâche, Secrétaire Générale est secrétaire de séance.

L'ensemble des membres étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer. (49 voix sur 76)

Ordre du jour :

- Allocution de bienvenue du Président,
- Lecture du PV de la précédente AG et vote,
- Rapport moral et vote,
- Rapport des différentes commissions et vote,
- Rapport d'arbitrage et vote,
- Rapport financier et vote,
- Rapport du vérificateur aux comptes et vote,
- Désignation du nouveau vérificateur aux comptes,
- Budget prévisionnel et vote,
- Election d'un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses,
- Clôture de l'assemblée par le Président.

Ouverture de séance : 20h15.

Le président souhaite la bienvenue à tous et présente ses vœux pour cette nouvelle année. Il remercie notre Président de Ligue, Alain Bossard d'être présent.

Alain Bossard remercie le nouveau bureau du Comité et présente ses vœux. Il note une légère baisse du nombre d'archers sur la Vendée et en Loire Atlantique, malgré une importante migration de personnes sur la région Ouest.

Il nous rappelle l'importance de notre présence à l'Assemblée Générale de la Ligue pour atteindre le quorum.

Yves présente le nouvel organigramme du Conseil d'administration (annexe 1) en expliquant le rôle de chacun des membres et procède ensuite à la lecture du procès verbal de la précédente assemblée générale, celui-ci est adopté à 47 voix, abstention : 2 voix.

Yves présente son rapport moral pour l'année 2013 (annexe 2)
Adopté à l'unanimité.

Commission sportive

Alain Meyer précise qu'il ne refera pas ce qu'il a fait la saison dernière, mais qu'il devrait organiser deux ou trois rencontres jeunes.

Commission Matériel

Yves nous donne l'inventaire des matériels (annexe 3) du Comité, qui vient d'être contrôlé et qui est stocké au Beignon Basset. Il précise que sur les 50 chevalets, 4 doivent être réparés et que la plupart des 54 Egerton sont en assez mauvais état. Il rappelle que le Bureau a voté l'achat de 25 Egerton qui seront mises en service lors des Championnats Handisport à Saint-Jean de Monts au mois de juin prochain et qu'il demandera une subvention exceptionnelle à la rentrée.

Les plus mauvaises cibles seront détruites et les moins mauvaises seront vendues aux clubs pour une somme modique. Les anciens feux sont cédés à Beauvoir pour 75 €.

Adopté à l'unanimité

Commission Communication

Le travail le plus important a été la refonte totale du site. Une banderole du Comité a été créée. Le stock des autocollants a été renouvelé et distribué dans tous les clubs de Vendée.

Il a été proposé de rajouter la liste des arbitres, ce sera chose faite.

Commission Arbitres

Gaël présente son rapport sur la Commission des Arbitres (annexe 4).

Il rappelle qu'il faut 1 arbitre pour 7 cibles et 1 arbitre pour 4 cibles en parcours.

Pour l'organisation des concours, il serait souhaitable que les clubs organisateurs donnent le nombre de cibles le plus précis possible.

Ne pas oublier d'envoyer les mandats aux arbitres.

Gaël demande également à ce que la largeur des couloirs en extérieur soient respectés.

Veiller aux tenues des archers sur les podiums

S'assurer que les personnes composant le Jury d'appel soient prévenues avant le début du concours.

Un petit rappel : l'arbitre responsable ne peut pas être l'arbitre du club organisateur.

La rencontre inter arbitres a été un moment convivial.
Les Championnats de France Handisport auront lieu les 27, 28 et 29 juin 2014 à Saint-Jean de Monts. Nous avons besoin de 6 arbitres par jour et de 90 bénévoles.
Le 9 mars 2014 sera organisé un concours 3D indoor, il ya besoin de filets de protection. De nombreux clubs se proposent de prêter les leurs.
Adopté à l'unanimité.

Commission Parcours

Cette commission regroupe les 3 disciplines : Campagne, Nature et 3D. Une dizaine d'archers participent à cette commission dont la fonction est de promouvoir les parcours en Vendée.

Pascal rappelle la journée découverte qui a eu lieu en août dernier à Bournezeau. Dans cette optique, la Commission aide et accompagne les clubs qui le souhaitent. L'objectif final de cette commission est de devenir autonome sous le regard bienveillant du Comité.

Pascal rappelle la tenue d'un concours découverte 3D indoor le 9 mars 2014 à Saint-Etienne de Mer Morte (44). Ce concours est ouvert à toute personne licenciée.

Quelques bénévoles supplémentaires seraient les bienvenus.
Adopté à l'unanimité.

Commission Handisport

Juste un rappel pour les championnats de France Handisport de juin. Un grand besoin en bénévoles pour accompagner les archers car ceux-ci ne peuvent pas monter en cible. Un fascicule de présentation est disponible sur le site du Comité.

Rapport financier

Stéphanie présente le rapport financier (annexe 5)

Alain Bossard, fait remarquer à Stéphanie que les dépenses du site auraient pu être amorties sur 4 ans, ce qui aurait réparti la dépense et réduit la baisse des recettes.

Le bilan fait apparaitre un solde créditeur important.

Une réflexion sera menée tout au long de l'olympiade pour utiliser au mieux ces ressources.

Adopté à l'unanimité.

Rapport du vérificateur aux comptes

Alexandre Baudry (ne pouvant être présent) a adressé un mail. Yves nous en lit le contenu (annexe 6)

Adopté à l'unanimité.

Prévoir un nouveau vérificateur aux comptes pour la prochaine AG

Lydie Bossard est pressentie. Nous attendons sa réponse par l'intermédiaire de Stéphanie.

Adopté à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2014

Le budget prévisionnel est légèrement à la hausse afin de prévoir la rémunération d'un BE dans le cadre d'interventions ou d'organisation de stages.

La gratuité sera de mise pour les inscriptions des jeunes aux Championnats de Vendée 2014. Pour cela, le Comité versera la somme correspondant à la participation de ces jeunes au club organisateur (Grosbreuil).

Il a été réalisé un nouveau document pour la location du matériel qui est disponible sur le site. Il est obligatoire d'utiliser ce document et de passer par le Comité pour toute action concernant le matériel.

Ne plus passer par Jean-François Berthomé qui n'est pas le préposé au local.

Merci de la compréhension de tous les clubs présents.

Adopté à l'unanimité.

Election de nouveaux membres au Bureau du Comité

Yves rappelle que nous ne sommes que 7, très dispersés géographiquement et il y a beaucoup de travail.

Une huitième personne serait la bienvenue. Yves a recentré le matériel et les arcs, mais n'a pas le temps de s'en occuper. Il serait bien que cette personne prenne en charge les arcs du Comité.

Ludovic Vandebussche se propose de stocker et gérer les arcs sans entrer dans le bureau. Patrick Fontenelle se propose d'être cette huitième personne avec un délai de réflexion de 48 h.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Le problème de l'assurance du matériel du Comité dans les locaux du club du Beignon Basset reste entier à ce jour. Chacun cherche une solution.

Transport en bus pour se rendre à l'AG de la Ligue à la Ferté Bernard : cela représente un coût car il n'y pas assez de participants. Cependant c'est une solution économique, écologique et rassurante (évite les longues heures de conduite, fatigue etc...) et cette proposition sera maintenue, le comité participera à la dépense.

Fin de séance à 22h45.

Le Président

Yves Salesses



La Secrétaire Générale

Chantal Mora-Tâche

